

Allocution de S.E.M. Claude Giordan
Chef de la Délégation de Monaco
Lors du Conseil Ministériel de l'OSCE
BRUXELLES, les 4 et 5 Décembre 2006

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord exprimer tous mes remerciements à la Présidence belge qui nous accueille à Bruxelles pour la qualité de son travail et de son hospitalité.

Je souhaite également la bienvenue au MONTENEGRO, qui participe pour la première fois à un Conseil Ministériel.

J'avais déjà eu l'occasion de dire l'an dernier, dans ce même Conseil, à quel point mon Pays se sent à l'aise au sein des organisations internationales où se manifeste, et là surtout, un esprit d'égalité et de respect des souverainetés.

C'est dans cet esprit que la Principauté de MONACO souhaite que soit donné au KAZAKHSTAN un signal clair que ce Pays exercera, dans un

futur proche, la Présidence de notre Organisation et démontrera son engagement au service de nos valeurs communes.

Mais nous devons aussi entériner aujourd'hui des projets de décision qui, en s'inscrivant dans la continuité de notre précédente rencontre de LJUBLJANA , amélioreront le fonctionnement de notre Organisation et le contenu de son action.

L'OSCE doit sortir de notre réunion avec des instruments de travail plus affûtés et des méthodes en adaptation constante pour accomplir les missions dont nous la chargeons.

Ainsi, nous considérons que le projet de décision sur le « renforcement du Secrétariat de l'OSCE, les institutions et les missions de terrains » va dans le bon sens et laisse la porte ouverte à d'autres améliorations qui seraient suggérées par le Secrétaire général.

Nous approuvons également les termes du projet de décision relatif à « l'amélioration du processus de consultation ». Notamment, la structure en trois comités qui est proposée permettrait à des Etats comme MONACO de mieux s'investir dans le travail commun, en concentrant sa participation sur des domaines de prédilection.

Au premier rang de ces domaines figurent l'Environnement ainsi que la lutte contre le trafic des êtres humains.

Je veux donc confirmer ici les engagements pris par S.A.S. notre Chef d'Etat lors de la visite de travail qu'il a effectuée à Vienne le 18 Septembre 2006.

La Principauté soutiendra certaines initiatives de l'OSCE dans le domaine de la lutte contre le trafic de êtres humains, spécialement lorsqu'il s'agira de la protection des enfants. Nous accueillons donc avec grand intérêt le projet de décision destiné à « combattre l'exploitation sexuelle des enfants ».

Mon Pays étudiera également avec attention les programmes de l'OSCE concernant la protection de l'Environnement. Dans ce domaine précis, la « Fondation Albert II » récemment créée agira en synergie avec le Gouvernement monégasque en privilégiant trois grands thèmes : les changements climatiques et leurs conséquences, le maintien de la biodiversité et l'accès à l'eau potable.

Sur un autre registre enfin, nous pouvons mesurer à quel point la lutte contre la criminalité internationale organisée et le terrorisme s'imposent chaque jour davantage dans nos agendas. Aucun Pays, quelle que soit sa taille, ne peut se vanter d'être à l'abri de ces fléaux et tous courent le risque d'être utilisé par les réseaux criminels qui utilisent les moyens les plus simples comme les plus sophistiqués en matière de financement et de communications.

Je puis vous assurer que la Principauté demeurera vigilante et ne constituera pas un maillon faible dans la coopération internationale qui se construit patiemment en matière judiciaire et policière. Notre engagement sur ce point est total et l'ensemble de nos Autorités sont plus que disposées à répondre aux demandes d'entraide qui leur seraient faites.

En présentant tous mes vœux de succès à la future Présidence espagnole, je vous remercie de votre attention.w